

<p><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 10 DECEMBRE 2013</b></p>
---

Présents

Franck BARBIER  
Chloé BEGLOT  
Ghislaine DENISSELLE  
Sylvie DIVERCHY  
Jérôme GRAINDORGE  
Philippe JOSPIN  
Bernard KAMINSKI  
Sébastien LAMAC  
Sébastien MALAPEL  
Jean Pierre ROUZE, Invité  
Emilie SIMONEAU  
Adrien PILNIAK, suppléant de Laurine SOUMIER  
Bachir ZOUDJI

Excusés :

Charlie BARLA – Pouvoir à Franck BARBIER  
Chloé BEGLOT – Pouvoir à Sébastien LAMAC pour la fin de la séance  
Laurent COULON – Pouvoir à Bernard KAMINSKI  
Arnaud HUFTIER – Pouvoir à Emilie SIMONEAU  
Sophie DICTUS – Pouvoir à Sébastien MALAPEL

---

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 23/09/2013

B ZOUDJI souhaite que les noms des modules soient précisés non seulement dans la maquette de la licence Management mais également dans les autres licences.

*Vote pour l'adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 23/09/2013 :*

*Le compte rendu du conseil d'UFR du 23/09/2013 est adopté à l'unanimité.*

2° Informations générales

F BARBIER présente tout d'abord les mouvements de personnels administratifs. Nous avons accueilli le 02/12/2013 Estelle DERUELLE, avant le départ le 09/12/2013 de David DELFORGE. Afin de permettre à Mme DERUELLE de se former dans les meilleures conditions à son nouveau métier, nous accueillerons Sandra LEPAN qui appartient à la brigade de remplacement de l'UVHC le 12/12/2013.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'UFR, il est à noter que des élections des représentants des usagers au conseil auront lieu le 11/02/2014.

F BARBIER présente ensuite les dates des conseils à venir :

- Conseil Enseignement : 16/01/2014 à 9h

- Conseil UFR : 27/03/2014 à 14h
- Conseil UFR : 02/06/2014 à 09h – Election du directeur
- Conseil Enseignement : 27/06/2014 à 09h
- Conseil UFR : 27/06/2014 à 14h

Enfin il fait un point sur les effectifs qui s'élèvent à 770 étudiants au total inscrits sur APOGEE pour l'année 2013-2014.

### 3° Présentation du budget 2014

J-P ROUZE prend la parole afin de replacer la présentation du budget de la FSMS dans le contexte de celui de l'UVHC. Il explique que depuis 2 ans, un dialogue de gestion se déroule avec les composantes avant la répartition globale du budget de l'UVHC. Il souhaite présenter le contexte budgétaire du Ministère de l'Education nationale, aborder ses conséquences sur celui de l'UVHC et par déduction sur les composantes de formation, laboratoires et services généraux.

Le budget de l'Education Nationale est le seul qui augmente pour 2014. 1 000 emplois sont prévus en création. D'un autre côté, il faut savoir que divers aspects ne sont pas pris en compte par le Ministère, à savoir : une partie de la somme allouée au « glissement vieillesse technicité » (GVT), l'inflation et le montant de la partie « gelée » du budget qui n'est annoncée qu'en cours d'année. Les universités n'ont pas d'autre choix que d'aller chercher des sources de financement externes.

En ce qui concerne l'UVHC, la structure du budget est la suivante :

73 M€ de dotation pour la masse salariale

7.4 M€ pour le fonctionnement

0 euro pour l'investissement

En ce qui concerne les dépenses de personnel :

- L'UVHC maîtrise les dépenses d'heures complémentaires
- Le GVT n'est compensé qu'à moitié et les cotisations pour les pensions de retraite ont augmenté

Ceci représente un besoin de 638 k€.

Pour les dépenses de fonctionnement, les dépenses de fluide ont augmenté de 500 k€.

Il faut donc, si on considère que 320 k€ au minimum seront gelés de la dotation, que l'UVHC arrive à financer 1.5 millions € supplémentaires par rapport à 2014.

C'est sur cet aspect qu'intervient le dialogue budgétaire avec les composantes et les moyens qu'il est possible de mettre en œuvre, à savoir la valorisation des ressources propres, la diminution des dépenses de fonctionnement et le prélèvement sur les réserves pour l'investissement.

Les efforts des différentes structures ont permis d'économiser 421 k€ pour les services communs, 214 k€ pour les composantes de recherche et 237 k€ pour les composantes de formation. Si l'on ajoute à ces sommes, celles liées au remboursement de salaires liés à la mise à disposition de personnel, le gel de poste de la campagne d'emploi, 402 k€ seront à prélever sur les réserves de l'établissement pour conserver la politique de formation de l'établissement.

F BARBIER tient à souligner deux points, en raison de l'augmentation de l'effectif de la FSMS de 35%, le nombre d'heures complémentaires va forcément augmenter, or ceci amène la composante à prévoir un budget suffisant en masse de personnel. Ensuite, en ce qui concerne le gel de poste d'ATER, la FSMS a fait l'effort de supprimer un poste à mi-temps, or les postes d'ATER permettent de faire face à des besoins d'enseignements bien spécifiques.

F BARBIER procède ensuite à la présentation des grandes lignes du budget 2014 :

suite au dialogue budgétaire, voici les éléments principaux du budget (avec prise en compte des prestations internes) :

- Dotation demandée : (n-1: 351 190) 312 591 €
- Dotation obtenue : (n-1: 293 478) 288 591 €
- Dont Rallonge obtenue : (n-1: 13 325) 15 709 € pour le paiement des CM pour la L1 « tremplin »
- Ressources propres : (n-1: 39 600) 56 898 €
- Budget total : (n-1: 333 078) 345 489 €

Pour finir, il indique qu'avec une augmentation de 33% des étudiants, la dotation d'équilibre diminue de 1,7% et le budget global augmente de 4,6% grâce aux ressources propres.

G DENISSELLE procède ensuite à la présentation des grandes masses du budget et des différents montants pour chaque chapitre budgétaire, soit les montants suivants :

25 000 € en investissement

64 605 € en fonctionnement

256 424 € en personnel

*Vote pour l'adoption du budget 2014 :*

*Le budget est adopté à l'unanimité.*

#### 4° DBM n° 3

Cette DBM, présentée au CA de l'université du 7 novembre 2013, permet le rattachement de 13 428 € de taxe d'apprentissage supplémentaire perçue en plus des prévisions initiales.

*Vote pour l'adoption de la DBM*

*Vote à l'unanimité*

#### 5° Convention d'utilisation des locaux par l'association STAPS VA

F BARBIER présente cette convention pour information.

S MALAPEL indique que cette mise à disposition devrait apparaître dans le bilan financier de l'association.

#### 6° Subvention évènements 2014

En préambule, B KAMINSKI indique que Valenciennes Métropole a subventionné les évènements organisés par l'association MISE à hauteur de 5 000 € en 2013.

C ANSART et S DESFOSSEZ présentent ensuite le bilan de l'association MISE. Ils rappellent les différents évènements organisés et précisent qu'aucun d'entre eux n'a été déficitaire, qu'ils ont contribué à la notoriété de la Faculté. Le projet pour cette année est d'organiser l'association plus efficacement en créant une base de données. Pour 2014, des évènements vont être reconduits : Val Beach (en collaboration avec les étudiants en APAS), la Nuit du Futsal, la Bleuz, la Course des communes et de nouveaux seront proposés : challenge street in sur le campus, speed badminton.

S MALAPEL ajoute que le fil conducteur cette année est de mettre l'accent sur l'interaction entre les filières APA et Management.

A PILNIAK fait ensuite le bilan de l'action de STAPS VA pour la période jusque mai 2013. Les différentes interventions de cette association sont : animation de la vie étudiante, ligne de vêtement, guinguette, semaine de positionnement pour la première fois, intégration... L'association est également représentée à l'ANESTAPS et à la FEV. La subvention de la FSMS a surtout été utilisée pour la formation des membres de l'association.

F BROCHE, Président actuel de l'association, présente ensuite les actions depuis mai 2013. L'association a participé au tournoi organisé durant la semaine d'intégration à Famars, au congrès ANESTAPS à Rouen, au Téléthon.

F BARBIER propose ensuite de voter pour la répartition proposée lors du précédent conseil, à savoir 2 500 € pour STAPS VA et 1 500 € pour MISE.

S MALAPEL suggère que la mise à disposition du local par l'UVHC soit comptabilisée dans l'attribution des dotations.

B ZOUDJI souhaite connaître la répartition des sommes entre les différents événements pour le conseil de fin d'année universitaire.

P JOSPIN trouve anormal que la subvention soit utilisée de façon indirecte pour le voyage au ski.

A PILNIAK répond que la subvention a surtout été employée pour la formation des membres de l'association et principalement la formation premiers secours qui a été dispensée auprès de 20 étudiants. Il indique que la subvention de la FSMS pourrait néanmoins être diminuée de 250 ou 500 € au profit de celle de MISE.

S MALAPEL met en garde le président de l'association sur l'utilisation de l'appellation STAPS à des fins privées.

F BARBIER propose une répartition de 2 k€ à STAPS VA et 2 k€ à MISE.

*Vote pour l'attribution de subvention aux associations MISE et STAPS VA*

*2 k€ à STAPS VA*

*2 k€ à MISE*

*Ne prend pas part au vote : 2*

*Abstention : 0*

*Contre : 0*

*Pour : 11*

*L'attribution des subventions de 2 k€ à STAPS VA et 2 k€ à MISE est adoptée.*

#### 7° Questions diverses

Une convention d'utilisation du mur d'escalade du VUC sera vraisemblablement signée pour cette année 2013-2014.

La séance est levée à 19h20.